

« Les biocarburants sont issus de plantes cultivées telles que betteraves, colza, ou tournesol. Ils constituent une solution alternative aux carburants d'origine fossile. Les biocarburants se divisent entre les esters et les huiles et l'éthanol et les éthers. 1% de la consommation française totale de carburants est fourni par deux filières de biocarburants conçus à partir de biomolécules issues de ressources agricoles :

- « la filière des huiles végétales et leurs dérivés (esters), dont la fabrication est assurée majoritairement par la production de 300 000 hectares de colza et de trois unités industrielles d'estérification (l'une, située à Rouen, est la plus importante et la plus moderne au monde). Les esters et les huiles sont utilisés pour additiver et compléter le gazole routier ou le fioul de chauffage. Les esters sont produits par un processus chimique consistant à débarrasser l'huile végétale de son glycérol. Ils présentent un très bon rendement énergétique. Les huiles sont synthétisées à partir des graisses et des huiles végétales extraites du colza ou récupérées, comme les huiles de friture usagées.
- « la filière du bioéthanol et son dérivé l'ETBE, dont la fabrication est assurée à partir de la production de 28 000 hectares de betteraves et de blé et de trois unités industrielles de transformation d'ETBE. L'éthanol et les éthers sont utilisés comme additif oxygéné dans la formulation des essences sans plomb. L'éthanol est un alcool obtenu par fermentation des sucres, en général par des levures. En Europe, la betterave à sucre et le blé sont les deux matières premières utilisées majoritairement, fournissant un substrat facile à fermenter. Les éthers sont issus d'une réaction entre le bioéthanol et l'isobutène, un composant intermédiaire issu de la pétrochimie.

« Ces biocarburants ne sont pas utilisés purs mais sont soit mélangés aux carburants (selon un dosage pouvant aller jusqu'à 30%) afin d'être utilisés dans des flottes de bus ou véhicules utilitaires, soit (c'est le cas le plus fréquent) introduits en faible quantité dans les carburants en qualité d'additifs de formulation ou de lubrifiants.

« Les biocarburants ont des qualités techniques reconnues comme carburants et additifs. Le bioéthanol et l'ETBE ajoutés à l'essence apportent par exemple de l'oxygène, ce qui permet une combustion plus complète du carburant.

« Autre qualité, les biocarburants contribuent à la préservation de l'environnement. Des tests ont ainsi montré qu'un gazole mélangé à 30% d'ester permettait certaines réductions d'émissions polluantes par rapport au gazole pur.

« Ceci explique que leur utilisation soit encouragée, y compris via un soutien fiscal : comme les carburants alternatifs, les biocomposants bénéficient en effet d'une réduction partielle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). »

Source : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12475>

« Conformément aux objectifs de la directive communautaire 2003/30/CE, le taux d'incorporation des biocarburants dans l'essence et dans le gazole devrait atteindre 5,75% exprimé en valeur énergétique en 2010. Mais dans un climat marqué par l'envolée du prix du pétrole, le gouvernement a défini un nouvel objectif, plus ambitieux que la directive, en novembre 2005 en matière d'incorporation de biomasse dans les carburants : en 2007, la France devra respecter un taux d'incorporation de 5,75 % de biocarburants ; un niveau qui devra atteindre 7 % en 2010, soit une anticipation de deux ans pour la première de ces échéances

« Le transport, grand consommateur d'énergie, est la première source d'émissions de gaz à effet de serre, avec 149 millions de tonnes d'équivalent (Mteq) CO₂ en 2003. L'utilisation de diester à la place du gazole permettrait une réduction de 75% des gaz à effet de serre émis au cours de l'ensemble du cycle de vie du carburant, de sa production à sa combustion, indique l'IFEN. Celle du bioéthanol à la place de l'essence permettrait quant à elle une réduction de 60%. La consommation de biocarburants de 2005 devrait ainsi éviter l'émission de 1,5 Mteq CO₂. L'objectif pour 2008 correspondrait à un gain de 7 Mteq CO₂.

« Enjeu fondamental de la diversification du bouquet énergétique, les biocarburants ont des atouts : ce sont des énergies renouvelables qui contribuent à diminuer certains impacts globaux, comme l'effet de serre et représentent un élément de réponse à l'augmentation du coût des carburants et à la baisse des réserves pétrolières.

« Mais leurs méthodes de production entraînent elles-mêmes une consommation élevée d'énergie. Ils peuvent également avoir un impact négatif sur l'environnement car ils sont généralement issus de cultures intensives, consommatrices d'engrais et de pesticides. Les biocarburants sont une bonne idée, mais ils doivent être développés de façon raisonnable. »

Source : http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=1023

Politique fiscale, politique industrielle sont donc en place pour développer les biocarburants dont les avantages pour les émissions de GES sont avérés.

Reste à garantir des modes de cultures satisfaisants pour l'environnement : une charte environnement n°2 est en cours de définition et de réflexion entre les pouvoirs publics et les filières professionnelles pour les cultures énergétiques. Elle viendra prolonger la 1^e charte qui avait été signée lors des premières utilisations des jachères à des fins énergétiques en 1993.

La Charte environnement

Depuis 1993, le CETOM a regroupé dans sa Charte environnement les pratiques qu'il conseille pour conduire le colza d'hiver en respectant l'environnement

Les cinq règles de la Charte environnement

1. Semer tôt pour favoriser la croissance d'automne et piéger les nitrates présents dans le sol avant l'hiver.
2. Raisonner la protection de la culture pour éviter toute application inutile, sans prendre de risque majeur du point de vue écologique, comme du point de vue économique.
3. Contrôler les principales adventices en tolérant la présence des mauvaises herbes qui ne menacent pas sérieusement le potentiel et le salissement ultérieur de la parcelle.
4. Raisonner la fertilisation azotée : adapter les doses en fonction des besoins et des fournitures du sol, fractionner en 2 ou 3 apports, le premier étant postérieur au 15 janvier.
5. Conserver les repousses de colza pendant l'été durant un mois ou plus dans les parcelles où l'azote risque d'être excédentaire (rendement très faible ou engrais azoté excessif).